

**RAPPORT**  
**du Commissaire aux Comptes**  
**sur les Comptes Annuels**

**Exercice clos le 31 août 2018**

***ASSA ATHLETISME***  
***12 rue Jean-Baptiste BARTH***

**57200 SARREGUEMINES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 Août 2018**

-----

Aux adhérents,

***OPINION***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ASSA Athlétisme relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

***FONDEMENT DE L'OPINION***

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

***JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS***

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

***VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS***

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

***RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS***

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction.

***RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sarreguemines, le 14 novembre 2018

**CENTR'AUDIT SAS**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a small horizontal tail.

**M. BRUHL**  
**Commissaire aux Comptes**

# **COMPTES ANNUELS**

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2018			31/08/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	43 974	14 638	29 336	33 841
	Autres immobilisations corporelles	1 112	957	154	525
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>45 086</b>	<b>15 595</b>	<b>29 490</b>	<b>34 366</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	3 633		3 633	4 166
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	1 035		1 035	400
	Autres créances	27 850		27 850	62 288
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	37 257		37 257	9 521	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	4 072		4 072	2 059
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>73 846</b>		<b>73 846</b>	<b>78 435</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>118 932</b>	<b>15 595</b>	<b>103 336</b>	<b>112 801</b>	

(1) dont droit au bail  
 (2) dont à moins d'un an  
 (3) dont à plus d'un an

### ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents  
 Dons en nature restant à vendre

- autorisés par l'organisme de tutelle

**Bilan Passif**

Etat exprimé en euros

31/08/2018

31/08/2017

		31/08/2018	31/08/2017
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	77 500	11 823
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	75	53 221
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(2 332)</b>	<b>12 531</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>75 243</b>	<b>77 575</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>75 243</b>	<b>77 575</b>	
<b>Provisions</b>			
Provisions pour risques Provisions pour charges		1 000	
<b>Total des provisions</b>		<b>1 000</b>	
<b>Fonds dédiés</b>			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
<b>Total des fonds dédiés</b>			
<b>DETTES (1)</b>			
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 784	2 422	
Dettes fiscales et sociales	7 403	8 907	
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	13 907	22 897	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>28 094</b>	<b>34 226</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>103 336</b>	<b>112 801</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(2 332,20)	12 530,75	
(1) Dont à moins d'un an	28 094	34 226	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

ENGAGEMENTS DONNES

# Compte de Fonctionnement et de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/08/2018	31/08/2017	
		12 mois	12 mois	
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	4 979	5 446	
	Prestations de services	15 497	19 436	
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	183 283	177 647	
	Dons	25 139	33 273	
	Cotisations	70 518	71 335	
	Legs et donations	13 991	12 762	
	Autres produits de gestion courante	80	41	
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	20 069	35 854	
	Autres produits			
	<b>Total des produits de fonctionnement</b>	<b>333 555</b>	<b>355 794</b>	
	<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	Achats	12 870	20 209
		Variation de stock	533	(4 166)
Autres achats et charges externes		171 668	173 832	
Impôts, taxes et versements assimilés		1 200	1 164	
Rémunération du personnel		72 248	69 873	
Charges sociales		21 068	20 329	
Subventions accordées par l'association				
Dotation aux amortissements		4 876	4 777	
Dotation aux provisions			1 000	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges		51 011	53 598	
<b>Total des charges de fonctionnement</b>		<b>335 473</b>	<b>340 617</b>	
<b>Produits financiers</b>		<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>(1 918)</b>	<b>15 178</b>
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Intérêts et produits financiers	120	130	
	<b>Charges financières</b>	Dotation aux amortissements et provisions		
		Intérêts et charges financières	12	
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>108</b>	<b>130</b>	
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>	<b>(1 810)</b>	<b>15 307</b>	
	Produits exceptionnels	5 700	4 072	
	Charges exceptionnelles	6 222	6 848	
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(522)</b>	<b>(2 777)</b>	
Impôts sur les sociétés				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>339 375</b>	<b>359 995</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>341 707</b>	<b>347 465</b>		
<b>EXCEDENT ou INSUFFISANCE</b>	<b>(2 332)</b>	<b>12 531</b>		
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>189 609</b>	<b>162 331</b>	
	Bénévolat	189 609	162 331	
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	<b>CHARGES</b>	<b>189 609</b>	<b>162 331</b>	
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole	189 609	162 331		

## Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **103 336 euros**
  
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de **339 375 euros**
  - un total charges de **341 707 euros**
  
  - dégage un résultat de **-2 332 euros**

L'exercice considéré :

- débute le **01/09/2017**
- finit le **31/08/2018**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **ASSA ATHLETISME** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **103 336** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **339 375** euros et un total **charges** de **341 707** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-2 332** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2017** et finit le **31/08/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- matériel 5 à 10 ans
- matériel de bureau 3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### PRISE EN COMPTE DU TRAVAIL DES BENEVOLES

Les comptes présentés font état du travail accompli par les bénévoles lors de l'exercice 2017/2018.

Les heures accomplies par les membres du club ont été évaluées à : 13 710 heures.

#### DETAIL DES HEURES :

#### Entraîneurs

Entraîneurs : 28 intervenants pour un total annuel de 6300 heures.

Compétitions : 22 compétitions pour un total annuel estimé à 2820 heures.

Formations des entraîneurs: Programme de formation continue de 1 jour tous les deux ans soit 112 heures par an en moyenne pour les 28 entraîneurs ( 28 / 2 x 8 )

Réunion des entraîneurs : 3 réunions d'entraîneurs par an soit 168 heures ( 28 x 3 x 2 )

total heures : 6300 + 2820 + 112 + 168 = 9400 heures

#### Membres du comité

Réunion comité : 4j/ an x 4 heures x 11 membres = 176 heures.

Réunion des entraîneurs : 3 membres x 3j / an x 2 heures = 18 heures

Réunion des instances et des partenaires institutionnels :

2 membres x 8j / an x 3 heures = 48 heures

Réunion de bureau : (commissions)

6 x 6 membres x 2 heures = 72 heures

Présidence : Temps de bureau 16 heures x 45 semaines = 720 heures

Trésorier : Temps de bureau 4 heures x 45 semaines = 180 heures

Vice Présidents : Temps de bureau : 8 heures x 45 semaines = 360 heures

total heures : 176 + 18 + 48 + 72 + 720 + 180 + 360 = 1574 heures

#### Officiels

22 compétitions / an x 8 officiels x 6 h de comptétition = 1056 heures.

#### Autres bénévoles

20 manifestations x 12 bénévoles supplémentaires pour la préparation, le déroulement de la compétition et le rangement x 7 heures = 1680 heures

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### Salaires

13 710 heures au taux de 9,88 €

13 710 x 9,88 € = 135 454 €

### Charges sociales

9,88 x 40% = 3,95 €

13 710 x 3,95 € = 54 155 €

**Total 189 609 €**

### **MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES**

- gymnase Ville de Sarreguemines
- gymnase Communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences
- gymnase Ville de Dieuze
- gymnase Ville de Sarrebourg
- Stade Jean-Jacques MORIN par la ville de Sarrebourg
- Stade Pierre de COUBERTIN par la ville de Sarreguemines

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/08/2018

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>27 169</b>
<b>Autres créances</b>		<b>27 169</b>
<i>SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENT</i>	900	
<i>SUBVENTIONS A RECEV C GENERAL</i>	674	
<i>SUBVENTIONS A RECEV SARREGUEMI</i>	24 500	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	1 095	

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/08/2018

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>21 670</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>4 574</b>
<i>FOURNIS FAC NON PARVENUES</i>	<i>4 574</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>3 660</b>
<i>DETTES PROV P CONGES A PAYER</i>	<i>2 206</i>	
<i>CH SOCIALES/ CONGES A PAYER</i>	<i>662</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>792</i>	
<b>Autres dettes</b>		<b>13 435</b>
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>13 435</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2018
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			4 072
FLYERS SARREBOURG RENTREE 2018		46	
LICENCES 2018/2019		4 000	
CDDS COTIS 2018		26	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			4 072

## Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

### IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/08/2018
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	43 974			43 974
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	1 112			1 112
Immobilisations financières				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 086</b>			<b>45 086</b>

### AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/08/2018
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	10 133	4 505		14 638
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	587	371		957
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 719</b>	<b>4 876</b>		<b>15 595</b>

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/08/2018	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières		
	Clients douteux ou litigieux		
	Autres créances clients	1 035	1 035
	Créances représentatives des titres prêtés		
	Personnel et comptes rattachés		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
	Impôts sur les bénéfices		
	Taxes sur la valeur ajoutée		
	Autres impôts, taxes versements assimilés		
	Divers	26 074	26 074
	Groupe et associés	681	681
	Débiteurs divers	1 095	1 095
Charges constatées d'avances	4 072	4 072	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>32 957</b>	<b>32 957</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/08/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 784	6 784	
	Personnel et comptes rattachés	2 242	2 242	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 161	5 161	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés			
	Autres dettes	13 907	13 907	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>28 094</b>	<b>28 094</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				